



La collecte en porte-à-porte des déchets végétaux est un service historiquement proposé aux seuls résidents Baulois et géré depuis 2004 par Cap Atlantique.

➤ Qui est concerné par la collecte en porte-à-porte des sacs de végétaux ?

• Les particuliers.

⚠ les professionnels ne sont pas concernés par ce dispositif (ils ont l'obligation de posséder leur propre filière).

➤ Quels sont les déchets verts acceptés ?

en sacs

- les feuilles d'arbres,
- les tontes de pelouse,
- les fleurs fanées,
- les tailles de haies et d'arbustes en petits morceaux.

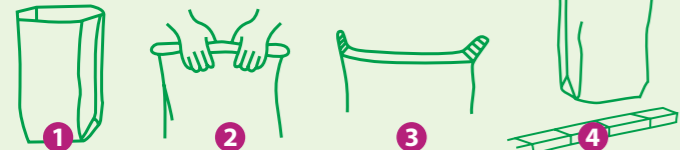


en fagots liés

- les branchages inférieurs à 15 cm de diamètre



➤ Comment bien fermer mon sac ?



- 1 Votre sac tient debout tout seul. **Remplissez-le jusqu'à la limite indiquée.**
- 2 **Enroulez** les deux bords supérieurs du sac.
- 3 Complétez la fermeture par une torsion à chaque extrémité.
- 4 **Déposez** votre sac **fermé** sur le trottoir.

➤ Quand sortir mon sac ?

• Le **dimanche soir** précédant la semaine de collecte. *Pour la propreté de mon quartier, je respecte le calendrier ci-contre.*
Exemple: en 2017, secteur A, la semaine de collecte est fixée du lundi 6 au vendredi 10 novembre, je sors mon sac le dimanche soir 5 novembre. **Pas avant, pas après !**



➤ Dans quels cas mon sac ne sera-t-il pas collecté ?

• Présence de déchets autres que des végétaux (voir les interdits);

- Non-respect du calendrier de collecte;
- Sac déchiré ou fragilisé par l'humidité;
- Sac trop chargé;
- Gros branchages **non conditionnés en fagots**, non liés et/ou supérieurs à 1,50 m;
- Présentation d'un nombre de sacs **supérieur** à la limite autorisée: **maximum 10 sacs** par collecte.



Un sac doit pouvoir être porté facilement et manuellement !



Les Interdits pour garantir un compost de bonne qualité!

- Plastiques, bâches,
- métaux, tissus,
- tuyaux, caoutchoucs,
- pots de fleurs, terre, sable
- pierres, gravats...
- ordures ménagères,
- verres, emballages,
- gros branchages supérieurs à 15 cm de diamètre.

Les pierres endommagent les lames au cours du broyage !



➤ Calendrier de collecte des sacs de végétaux

	Secteur A	Secteur B	
2017	Du 16 au 20 janvier Du 30 janvier au 3 fév. Du 13 au 17 février Du 27 février au 3 mars Du 13 au 17 mars Du 27 au 31 mars Du 10 au 14 avril Du 24 au 28 avril Du 8 au 12 mai Du 22 au 26 mai Du 5 au 9 juin Du 19 au 23 juin	Du 3 au 7 juillet Du 17 au 21 juillet Du 31 juillet au 4 août Du 14 au 18 août Du 28 août au 1 ^{er} sept. Du 11 au 15 septembre Du 25 au 29 septembre Du 9 au 13 octobre Du 23 au 27 octobre Du 6 au 10 novembre Du 20 au 24 novembre Du 4 au 8 décembre	Du 23 au 27 janvier Du 6 au 10 février Du 20 au 24 février Du 6 au 10 mars Du 20 au 24 mars Du 3 au 7 avril Du 17 au 21 avril Du 1 ^{er} au 5 mai Du 15 au 19 mai Du 29 au 2 juin Du 12 au 16 juin Du 26 au 30 juin
2018	Du 15 au 19 janvier Du 29 au 2 février Du 12 au 16 février Du 26 février au 2 mars Du 12 au 16 mars Du 26 au 30 mars Du 9 au 13 avril Du 23 au 27 avril Du 7 au 11 mai Du 21 au 25 mai Du 4 au 8 juin Du 18 au 22 juin	Du 2 au 6 juillet Du 16 au 20 juillet Du 30 juillet au 3 août Du 13 au 17 août Du 27 au 31 août Du 10 au 14 septembre Du 24 au 28 septembre Du 8 au 12 octobre Du 22 au 26 octobre Du 5 au 9 novembre Du 19 au 23 novembre Du 3 au 7 décembre	Du 22 au 26 janvier Du 5 au 9 février Du 19 au 23 février Du 5 au 9 mars Du 19 au 23 mars Du 2 au 6 avril Du 16 au 20 avril Du 30 au 4 mai Du 14 au 18 mai Du 28 mai au 1 ^{er} juin Du 11 au 15 juin Du 25 au 29 juin
2019	Du 14 au 18 janvier Du 28 au 1 ^{er} février Du 11 au 15 février Du 25 février au 1 ^{er} mars Du 11 au 15 mars Du 25 au 29 mars Du 8 au 12 avril Du 22 au 26 avril Du 6 au 10 mai Du 20 au 24 mai Du 3 au 7 juin Du 17 au 21 juin	Du 1 ^{er} au 5 juillet Du 15 au 19 juillet Du 29 juillet au 2 août Du 12 au 16 août Du 26 au 30 août Du 9 au 13 septembre Du 23 au 27 septembre Du 7 au 11 octobre Du 21 au 25 octobre Du 4 au 8 novembre Du 18 au 22 novembre Du 2 au 6 décembre	Du 21 au 25 janvier Du 4 au 8 février Du 18 au 22 février Du 4 au 8 mars Du 18 au 22 mars Du 1 ^{er} au 5 avril Du 15 au 19 avril Du 29 avril au 3 mai Du 13 au 17 mai Du 27 au 31 mai Du 10 au 14 juin Du 24 au 28 juin
2020	Du 13 au 17 janvier Du 27 au 31 janvier Du 10 au 14 février Du 24 au 28 février Du 9 au 13 mars Du 23 au 27 mars Du 6 au 10 avril Du 20 au 24 avril Du 4 au 8 mai Du 18 au 22 mai Du 1 ^{er} au 5 juin Du 15 au 19 juin	Du 29 au 3 juillet Du 13 au 17 juillet Du 27 au 31 juillet Du 10 au 14 août Du 24 au 28 août Du 7 au 11 septembre Du 21 au 25 septembre Du 5 au 9 octobre Du 19 au 23 octobre Du 2 au 6 novembre Du 16 au 20 novembre Du 30 nov. au 4 déc. Du 14 au 18 décembre	Du 20 au 24 janvier Du 3 au 7 février Du 17 au 21 février Du 2 au 6 mars Du 16 au 20 mars Du 30 mars au 3 avril Du 13 au 17 avril Du 27 avril au 1 ^{er} mai Du 11 au 15 mai Du 25 au 29 mai Du 8 au 12 juin Du 22 au 26 juin

Nos déchets verts,



Mode d'emploi



Edition 2017/2020

Tout sur la collecte des sacs de végétaux !



Plus d'infos: Service Déchets - 02 51 76 96 16

Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
3 avenue des Noëles • BP 64 • 44503 LA BAULE CEDEX
Tél. 02 51 75 06 80 • accueil@cap-atlantique.fr
www.cap-atlantique.fr

➤ Où se procurer les sacs ?

• 4 points de distribution :

1 L'hôtel de ville :

7, avenue Olivier Guichard,
Tél. 02 51 75 75 75

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 • 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h

2 La Mairie annexe du Guézy :

121, avenue Saint-Georges
Tél. 02 40 61 00 52

Lundi au vendredi : 8h15 - 12h • 13h30 - 16h15

La Mairie annexe d'Escoublac :

3 39, avenue Henri Bertho

Tél. 02 51 75 11 75

Lundi au vendredi : 8h15 - 12h • 13h30 - 16h15
Samedi : 9h - 12h

4 Cap Atlantique :

3, avenue des Noëllés

Tél. 02 51 75 06 80

Lundi au vendredi : 9h - 12h • 14h - 17h

➤ En complément de la collecte en porte-à-porte, ayez le réflexe déchetterie !

• 9 déchetteries intercommunales accessibles à tous, les plus proches de chez vous :

La Baule-Escoublac, Guérande, Le Pouliguen.

• **La station de broyage de Livery-Guérande.**

Soyons vigilants dans le tri des déchets verts...

...pour garantir **un compost de bonne qualité !**

➤ Secteurs de collecte des sacs de végétaux à La Baule-Escoublac.



Dotation maximale de 60 sacs par an et par foyer.



Secteur A
Secteur B

Collecte des sacs du lundi au vendredi
voir calendrier détaillé au verso.

Pas de collecte autour de mi-décembre à mi-janvier !

Limites de communes
Voie ferrée

➤ Après la collecte que deviennent les déchets verts ?

Les déchets verts sont transformés en terreau végétal appelé **compost**, ou valorisés à 90 % en **agriculture** sous forme de broyats.



± 31 500 tonnes par an sur le territoire

= 20 000 tonnes



Plus d'infos dans "Nos déchets Mode d'emploi"
www.cap-atlantique.fr



Jardiner, C'est bien...
composter et jardiner sans pesticide, c'est encore mieux et c'est facile !

